

PÈLERINAGE À ASSISE

Du lundi 14 mars au samedi 19 mars 2022

Prix du pèlerinage par personne en chambre double **995 €**
Supplément en chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) **150 €**

Clôture des inscriptions : le 30 novembre 2021 (sous réserve de disponibilité des places)

Inscription effective, suivant l'ordre de réception du courrier, dès réception de ce bulletin et du règlement de l'acompte.

Vous recevrez un mail de confirmation.

Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto-verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule) :
Nom de jeune fille : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Adresse :
CP Ville :
Tél. fixe : Tél. portable :
E-mail :
Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence
Tél. fixe : Tél. portable :

Vous souhaitez prendre le car au départ de : Raismes

HÉBERGEMENT

- Chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec supplément à régler avec l'acompte
 Chambre double A partager avec
 Chambre triple A partager avec
 Chambre quadruple A partager avec

RÈGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de : **300 €** (ou **450 €** en cas de chambre individuelle)

Solde de 695 € à régler pour le 13 février 2022 - Chèque à l'ordre de : **Pèlerinages diocésains de Cambrai**

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport valide pendant le séjour

PASS'SANITAIRE OBLIGATOIRE

Merci de joindre une photocopie

SANTÉ

LE PÈLERINAGE NÉCESSITE UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE, COMPTE TENU DES NOMBREUX ESCALIERS POUR ACCÉDER AUX SITES ET DES DÉNIVELÉS IMPORTANTS DANS LA VILLE D'ASSISE

Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre

(N.B. : les régimes alimentaires spécifiques sont susceptibles d'entraîner une facturation supplémentaire)

Si vous êtes sous traitement, veuillez à prendre vos ordonnances avec vous.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de participation

Fait à le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant des
Pèlerinages Diocésains de Cambrai

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

Pèlerinage à Assise du lundi 14 au samedi 19 mars 2022

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double)	995 €
Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) :	150 €

CE PRIX COMPREND :

- Le **pré- et post-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Roissy CDG, au départ de Raismes et retour
- Le **transport aérien** de ROISSY vers Rome sur vols réguliers directs de la compagnie AIR FRANCE et les taxes d'aéroport
- Les **transferts et excursions sur place en autocar**
- Le **séjour en hôtel *** en chambres doubles (ou triples ou quadruples sur demande), 5 nuitées**
- Les **repas du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du 6^{ème} jour inclus**
- Les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme
- Les offrandes laissées sur place
- L'**assurance annulation, assistance, rapatriement, bagages de la Mutuelle St Christophe (selon les conditions jointes dans le livret en annexe)**
- Un **livret du pèlerin et un carnet de chants**

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour **chambre individuelle** : 150 €
- Les cafés et les extra personnels
- Les suppléments éventuels en cas de **régimes particuliers**

CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint).

Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 14 décembre est inférieur à 24. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire.

Annulation du fait du pèlerin :

Le pèlerin doit contacter le service par téléphone au 03 27 38 12 62 ou par mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

Le courrier d'annulation ainsi que les justificatifs de cette annulation devront nous être envoyés dans les 2 jours suivant la date d'annulation.

Pour toute annulation liée à un problème de maladie grave, accident grave ou décès (du pèlerin, de son conjoint ou d'un membre de la famille proche), la Garantie Annulation de la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation, dans les 30 jours précédant son départ, dans les limites de la police d'assurance MSC, dont les conditions sont détaillées dans le document joint en Annexe.

En dehors du cas de force majeure :

- Du 14 décembre au 14 janvier : il sera retenu 20 % du prix du pèlerinage.
- Du 15 janvier au 14 février : il sera retenu 40 % du prix du pèlerinage
- Du 15 février au 28 février : il sera retenu 60 % du prix du pèlerinage.
- A partir du 01 mars : L'intégralité du prix du pèlerinage sera retenue.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

